



ADVANCED DIGITAL BROADCAST HOLDINGS SA
Avenue de Tournay 7, 1292 Chambésy, Switzerland
T: +41 22 592 8400 F: +41 22 592 8402

121811

Invitation à l’Assemblée Générale Extraordinaire

Les actionnaires d'Advanced Digital Broadcast Holdings S.A. sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu, le 28 mars 2014, à 10 h, au siège de la Société, sis Avenue de Tournay 7, 1292 Chambésy/GE, Suisse.

Ordre du jour

1. Réduction du capital-actions par annulation d'actions propres

Le Conseil d'administration propose d'adopter la résolution suivante:

- 1. Le capital-actions de la Société, actuellement de CHF 1 392 872.–, est réduit d'un montant de CHF 136 398.75, par l'annulation de 545 595 actions nominatives détenues en trésorerie par la Société, représentant 9.8% du capital-actions de ladite Société.
- 2. L'article 5 des Statuts est modifié comme suit:
«Le capital-actions de la Société est fixé à la somme de UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE-SIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-TREIZE FRANCS ET VINGT-CINQ CENTIMES (Fr. 1 256 473.25), entièrement libéré.

Il est divisé en:
CINQ MILLIONS VINGT-CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (5 025 893) actions de VINGT-CINQ CENTIMES (0.25) chacune, entièrement libérées.»

Explication

Les actions dont l'annulation est proposée ont fait l'objet de programmes de rachat pour le financement d'éventuelles acquisitions d'entreprises et/ou de programmes de participations pour les collaborateurs et/ou de la constitution d'une position d'actions de trésorerie en vue d'une utilisation dans l'intérêt de la Société. Ces objectifs ayant été réalisés, le Conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt de la Société d'annuler ces actions.

La réduction du capital-actions par annulation d'actions ne peut être accomplie qu'après la publication de trois avis aux créanciers conformément à l'article 733 du Code des obligations. Ces avis aux créanciers seront publiés après l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires dans la «Feuille Officielle Suisse du Commerce». Après l'expiration du délai d'attente de deux mois requis par la loi, la réduction du capital-actions pourra être réalisée et inscrite au Registre du Commerce.

Divers

Le rapport de révision au sens de l'article 732 alinéa 2 CO est à la disposition des actionnaires à partir du 7 mars 2014 au siège d'Advanced Digital Broadcast Holdings S.A., avenue de Tournay 7, 1292 Chambésy/GE, Suisse, ainsi que sur le site internet de la Société www.adbholdings.com. La Société adressera à compter de cette même date une copie de ce document à tout actionnaire qui en fera la demande.

Une convocation personnelle à l'Assemblée Générale Extraordinaire avec la carte d'admission seront envoyées à tout actionnaire qui en fera la demande à ir@adbgeneva.com. Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote au 18 mars 2014 pourront exercer leur droit de vote. Aucun nouvel actionnaire ne sera inscrit au registre des actions entre le 19 mars 2014 et le 28 mars 2014.

Les actionnaires qui ne peuvent participer personnellement à l'Assemblée Générale ont la possibilité de se faire représenter par un autre actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote, par la Société ou par le représentant indépendant au sens de l'article 689c CO, soit Maître Etienne-A. Bourgeois, rue Rodolphe Toepffer 5, 1211 Genève, Suisse. En l'absence d'instructions de vote sur tout ou partie des propositions, les droits de vote seront exercés par la Société ou le représentant indépendant, selon le cas, dans le sens des propositions du Conseil d'administration.

Les représentants dépositaires au sens de l'article 689d CO sont priés de faire connaître à la Société, au plus tard le 24 mars 2014, le nombre d'actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934 ainsi que les gérants de fortune professionnels.

Chambésy, le 7 mars 2014

Advanced Digital Broadcast Holdings S.A.
Au nom du Conseil d'administration
Andrew N. Rybicki, Président